

Résultats

Après les délibérations, les inspecteurs ont transmis les grilles détaillées d'encodage des résultats à l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, qui s'est chargée des analyses statistiques.

Participation et réussite

En juin 2010, 56.882 élèves étaient inscrits à l'épreuve permettant l'octroi du CEB. Parmi ceux-ci, 55.075 ont passé l'épreuve entièrement. Le tableau suivant présente le taux de participation et de réussite en fonction de l'année d'étude fréquentée par les élèves.

	Participation à l'épreuve			Réussites (en %)
	Nombre d'élèves inscrits	Répartition (en %)	Passation complète (en %)	
6 ^e primaire	47.246	83	99,2	94,9
1 ^{re} différenciée	4.838	8,5	90,4	31,1
2 ^e différenciée	3.321	5,8	87,5	35,4
1 ^{re} commune/compl.	516	0,9	82,4	38,6
Primaire spécialisé	274	0,5	99,6	66,3
Inscriptions individuelles*	687	1,2	93,2	78,9

Echecs

Quelques 7499 élèves n'ont pas réussi l'épreuve certificative. Le tableau ci-dessous dévoile la répartition de ces derniers, selon le nombre d'échecs qu'ils enregistrent, pour chaque année d'étude.

	1 échec	2 échecs	3 échecs
6 ^e primaire	74,1%	15,5%	10,4%
1 ^{re} différenciée	51,1%	23,6%	25,2%
2 ^e différenciée	61,8%	20,8%	17,4%
1 ^{re} commune/compl.	62,1%	21,5%	16,5%
Primaire spécialisé	71,7%	17,4%	10,9%
Inscriptions individuelles	63,0%	23,0%	14,1%

La distribution des domaines concernés par l'/les échec(s) est présentée au sein du tableau suivant.

	1 seul échec			2 échecs			3 échecs
	Français	Math	Eveil	Math-français	Français-éveil	Eveil-Math	Tout
6 ^e primaire	7,6%	64,7%	1,8%	10,8%	0,7%	4,1%	10,4%
1 ^{re} différenciée	3,0%	47,8%	0,4%	17,9%	0,6%	5,2%	25,2%
2 ^e différenciée	4,4%	57,4%	0,0%	17,8%	0,3%	2,7%	17,4%
1 ^{re} commune/compl.	5,4%	56,7%	0,0%	16,9%	0,4%	4,2%	16,5%
Primaire spécialisé	4,3%	66,3%	1,1%	14,1%	0,0%	3,3%	10,9%
Inscriptions individuelles	5,9%	56,3%	0,7%	14,8%	0,7%	7,4%	14,1%

* Les inscriptions individuelles concernent les élèves âgés d'au moins 11 ans au 31 décembre 2010, qui ne fréquentent pas les années d'études spécifiées.

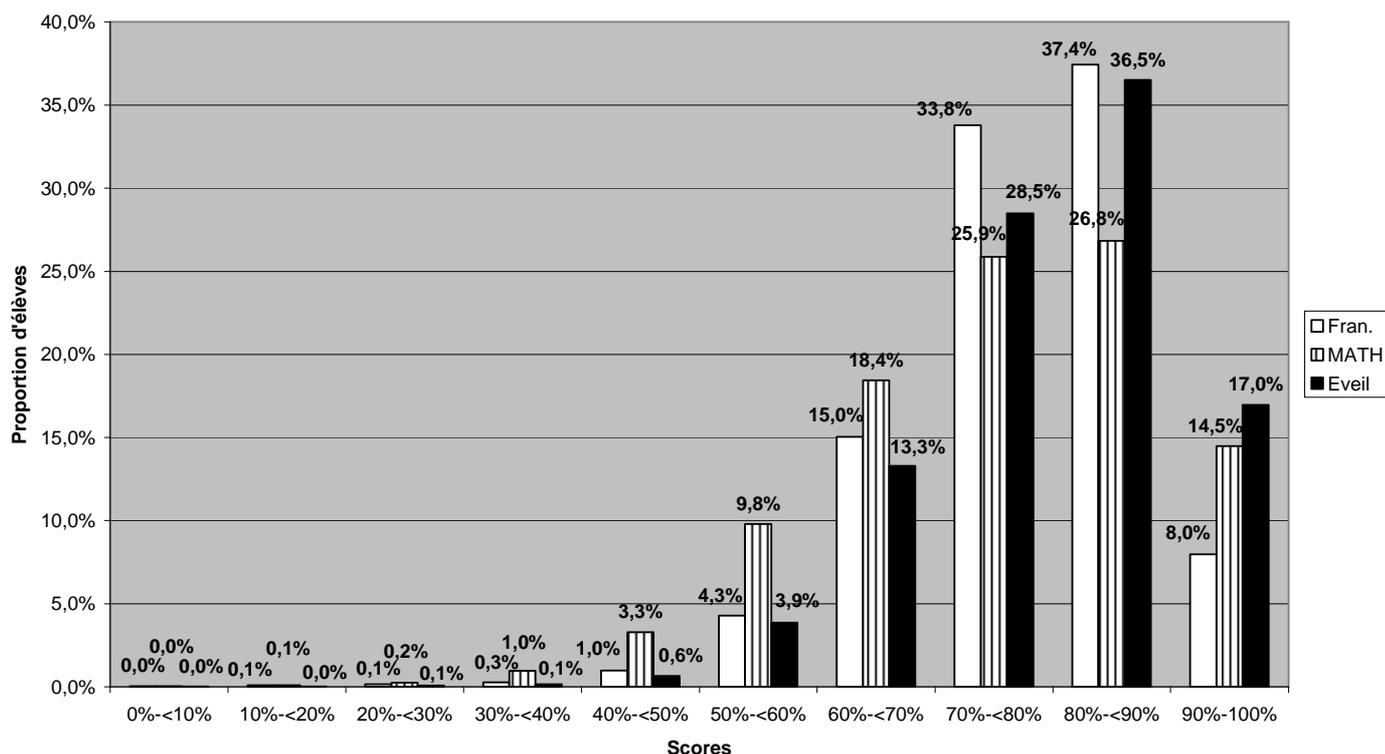
Scores

Le tableau ci-dessous divulgue les scores moyens obtenus pour chaque partie de l'épreuve, selon l'année d'étude.

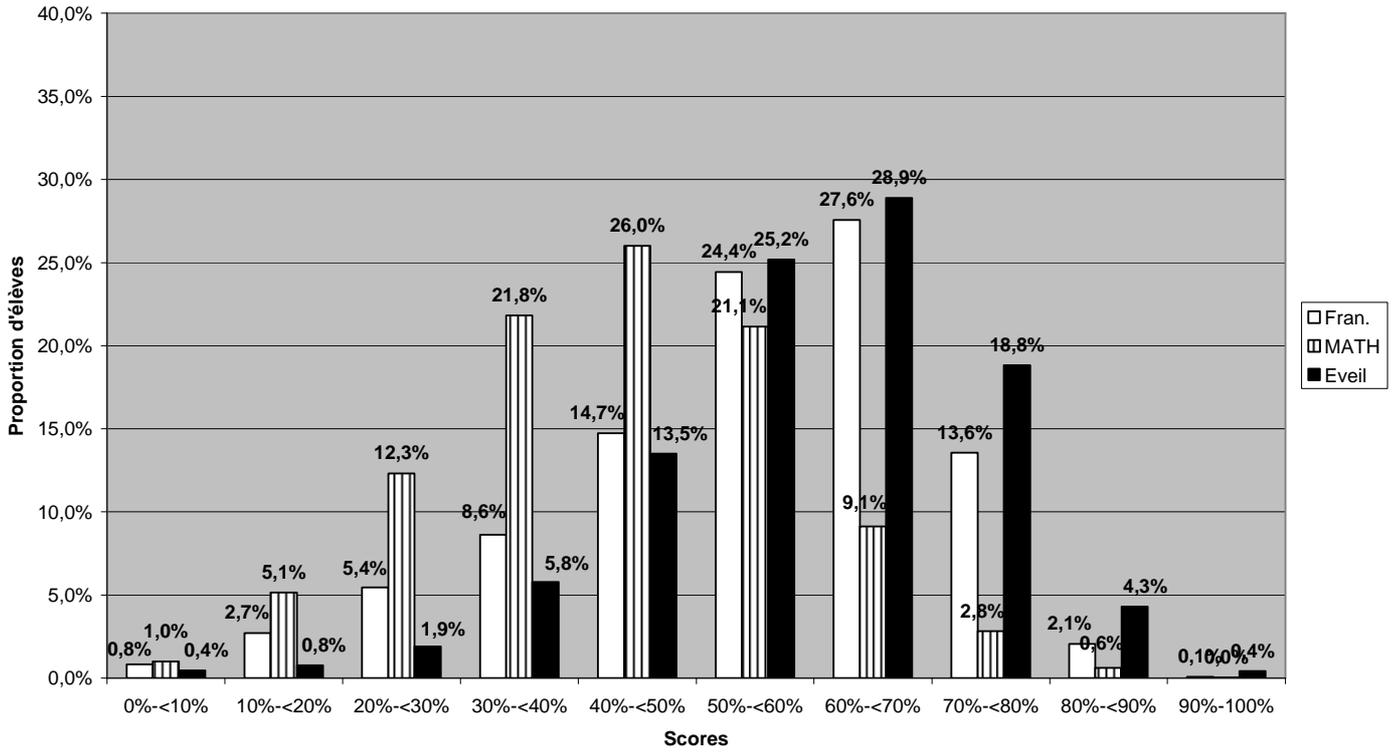
	6 P	1 ^{re} D	2 ^e D	Spécialisé	Inscriptions Indiv.
Lire 1A	79,1%	61,2%	64,4%	69,3%	74,0%
Lire 1B	76,7%	58,2%	61,8%	65,8%	72,5%
Lire 2	81,3%	60,1%	64,4%	70,9%	76,8%
Outils au service de la langue	78,6%	49,2%	50,8%	65,6%	71,3%
Ecouter	84,3%	62,3%	65,1%	75,1%	80,2%
Ecrit	70,5%	48,5%	50,3%	57,6%	65,5%
Nombres & opérations	78,5%	44,9%	46,9%	61,6%	69,3%
Solides & figures	74,0%	43,1%	45,0%	54,9%	64,4%
Grandeurs	73,0%	41,2%	43,1%	55,2%	65,1%
Traitement de données	74,2%	41,8%	44,5%	56,2%	65,3%
Histoire – Géographie	76,2%	52,7%	56,7%	64,9%	70,4%
Sciences	82,5%	65,3%	68,4%	75,3%	78,4%
Français	77,3%	54,6%	57,0%	65,8%	72,0%
Mathématiques	75,0%	43,2%	45,2%	57,0%	66,2%
Eveil	79,4%	59,2%	62,7%	70,2%	74,5%

Distribution des résultats par discipline

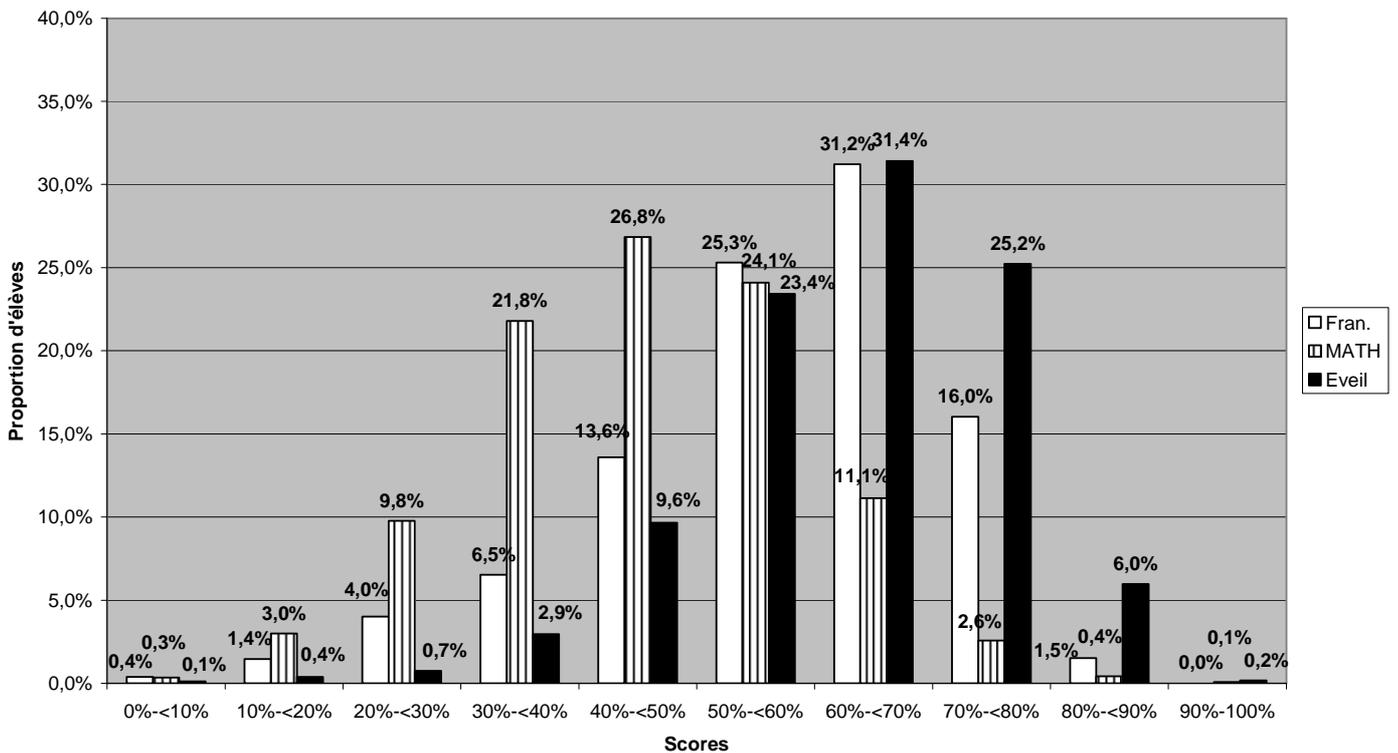
6e primaire



1re différenciée



2e différenciée



Recours

En juillet 2010, le Conseil de recours contre les refus d'octroi du Certificat d'études de base a reçu et a examiné sur le fond 44 recours recevables. Il s'est réuni les 16, 17, 25 et 27 août 2010.

Lors de l'examen des dossiers, il a pris en considération l'ampleur de(s) échec(s), les résultats de l'élève dans les autres matières, les éventuels incidents de passation, les informations figurant au dossier de l'élève, les arguments présentés par les parents et les éventuelles informations complémentaires fournies par l'école.

Le Conseil de recours a déclaré 16 recours fondés et 28 non fondés